TENNIS 10U CHALLENGE

CHALLENGE
CLUBS ET ENSEIGNANTS FORMATEURS 2024

Guide de candidature des clubs

Direction Technique Nationale Département des territoires

DESCRIPTIF

Le Challenge Clubs et Enseignants Formateurs
est un programme piloté par la Direction Technique Nationale pour :

- Structurer le club et élever le niveau des ambitions sportives en matière de formation du joueur âgé de 10 ans et moins
- Faire rayonner le club en le rendant compétitif via les jeunes lors des championnats départementaux, régionaux ou nationaux
- Engager l'enseignant du club dans le suivi du joueur lui permettant de tisser une relation plus forte avec lui
- Valoriser et reconnaitre l'enseignant et le club (sur le plan humain et financier) par rapport aux missions accomplies pour suivre les jeunes et leurs parents (avec l'accord du président du club)
- Travailler en réseau avec les membres de l'équipe technique régionale

Tous les clubs de la ligue ayant :
un enfant suivi par l'Equipe Technique Régionale sont éligibles pour ce programme

OBJECTIFS ET PRÉREQUIS

OBJECTIFS

- Mener un programme fédéral structurant pour l'olympiade
- Entraîner et aider les clubs et enseignants dans la dynamique de la politique fédérale selon des critères précis
- Proposer une valorisation de l'enseignant partant de la FFT

PRÉREQUIS IMPOSÉ POUR PARTICIPER AU CHALLENGE CLUBS/ENSEIGNANTS (LORS DU DÉPÔT DE DOSSIER AVANT LE 01/10/2023)

- Un (ou plusieurs) jeune(s) du club est/sont détecté(s) et suivi(s) par l'ETR pour la saison 2024 (enfants nés en 2014 et après)

AUTRES PRÉREQUIS

- Le (les) enseignant(s) du club sont à jour de leur carte professionnelle (déclarée sur TENUP)
- Les enfants de 10 ans et moins de l'école de tennis ont un niveau GALAXIE attribué
- Le projet sportif de formation des jeunes de 10 ans et moins est conforme à la politique fédérale (document fourni, faisant acte de candidature)
- Le (les) enseignants du club dispose(nt) d'une fiche de missions structurée et se voie(nt) proposer un entretien annuel d'appréciation / EAA (fiches fournies par le groupe de travail emploi et formation)

Fonctionnement

VALORISATION / FINANCEMENT

Pour les clubs de la ligue retenus dans ce challenge

Sous réserve de validation des critères en mai 2024 et d'être retenu dans le nombre de clubs affecté à la ligue

La FFT →

Valorisation de l'enseignant par la FFT
Versement au club

Statut salarié : le versement d'une somme de 500€ est intégrée au salaire de l'enseignant via le bulletin de paie, elle est soumise aux cotisations salariales et patronales (possibilité de prime Macron ou prime partage de la valeur si un seul salarié)

Statut indépendant : La somme est versée par le club à l'enseignant à réception d'une facture de prestation de ce dernier.

Enseignant proposé par le Coordonnateur Ecole de Tennis et Formation de cadres en lien avec le DFP et validation du président de club

Les Ligues (complément des comités départementaux si possible) →

Versent une aide de <u>500 € au club</u> minimum pour le fonctionnement du programme

AGENDA / NOMBRE DE CLUBS

AGENDA ANNÉE SPORTIVE 2024

- Octobre 2023 : Mise en place effective du programme, identification des clubs et des enseignants.
- Octobre 2023 / mai 2024 : Suivi et animation du réseau enseignants et clubs formateurs par l'ETR et opérations fédérales pour les enseignants : colloques, invitations événements sportifs 2024, Roland-Garros (programme détaillé adressé aux clubs retenus). Les clubs et enseignants structurent leur fonctionnement pour atteindre les critères d'évaluation.
- **15 novembre 2023 : Retour du projet sportif de formation du club et contrôle des prérequis. Edition de la liste des clubs retenus et des enseignants (avec accord du président du club) dans chaque ligue (selon le nombre et par ordre prioritaire) ainsi qu'une liste de clubs suppléants.**
- Mai 2024 : Validation selon les modalités de mise en œuvre, valorisation des enseignants et aides versées aux clubs.

RECONDUCTION DES CLUBS POUR L'ANNÉE SUIVANTE

- Une évaluation menée à la fin de la première année (juin 2024) selon les modalités permettra à des clubs une reconduction dans le programme, sous réserve d'avoir toujours un jeune suivi par la ligue.
- Les arbitrages se feront en fonction des critères de résultats sportifs et du niveau du ou des jeunes suivi(s).
- D'autres clubs pourront intégrer ce programme en remplacement des clubs qui ne respecteront plus les prérequis ou qui ne valideront pas les critères en fin d'année.

LIGUES	500 Euros Nombre DE ET Clubs / Ligue
IDF	82
ARA	50
NVA	34
PCA	34
OCC	34
GDE	26
HDF	26
NOR	16
PDL	16
BRE	16
CVL	14
BFC	14
REU	8
COR	6
GUA	6
GUY	6
MAR	6
NCA	6
TOTAL	400

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Prérequis pour participer au Challenge en Octobre 2024

Jeunes U10 suivi par l'ETR (club et enseignant)
- Présente des jeunes aux actions de détection de la ligue/comité
- Propose une programmation en adéquation avec les préconisations fédérales suivant les catégories
- Présente les résultats des jeunes en fin de saison

Modernisation de l'Ecole de Tennis / Projet sportif de formation des jeunes de 10 ans et moins (club et enseignant)
- Formalise un plan de politique sportive sur deux ans (5 pages) incluant obligatoirement une stratégie de détection
- Modernise l'école de tennis et développe le concept d'apprentissage Tennis Cooleurs (volume, fréquence, répétiteurs, mur, ateliers multi couleurs, accès à la compétition….)
- Obtient un taux de fidélisation de 50 % sur les catégories 10 ans et moins (trois dernières années, depuis septembre 2020)
- Etablit la fiche de mission de l'enseignant et effectue l'entretien annuel professionnel

Formation de jeunes filles (club et enseignant)
- Organise un programme (entrainement et compétition + suivi) pour un groupe de 2 à 4 filles de 6/10 ans
- Présente des jeunes filles aux journées de détection du comité départemental ou de la ligue
- Fait disputer au moins 20 matchs pour les filles de ce groupe

Organisation de la Compétition dans le modèle pédagogique (club et enseignant)
- Organise 2 plateaux rouge dans l'année, dont spécifiques pour les filles
- Organise des matchs libres pour 20% des licenciés 8/10 ans du club
- Organise 2 tournois galaxie sur terrains orange ou vert
- Participe aux épreuves par équipes U10 organisées par le comité ou la ligue

Accompagnement des parents (enseignant et club)
- Organise 2 réunions formelles destinées aux parents des compétiteurs

Participation aux actions de formation continue de la FFT ou de la ligue (enseignant)
- Est présent aux réunions des enseignants
- Participe aux colloques et aux formations DTN et Tennis Cooleurs

Critères régionaux
- Déterminés par la ligue

Un grille d'évaluation permettra au Coordonnateur d'établir un classement des clubs au mérite en fonction des critères validés.
L'évaluation sera effectuée en mai 2024.

LES CONTACTS DE VOS LIGUES

Si votre club a un jeune de 10 ans et moins suivi par l'Equipe Technique Régionale , adressez votre projet de formation et votre candidature au Coordonnateur de l'école de tennis et des clubs formateurs de votre ligue avant le 15 Novembre, et mettez vous en ordre de marche pour relever le challenge :

LIGUES MÉTROPOLITAINES

- Auvergne Rhône Alpes : Pierre LACOUR pierre.lacour@fft.fr
- Bourgogne Franche Comté : Jérémie MATHIEU jeremie.mathieu@fft.fr
- Bretagne : Nicolas CANTIN nicolas.cantin@fft.fr
- Centre Val de Loire : Johan TAMBUTE johan.tambute@fft.fr
- Corse : Régis TAFANELLI rtafanelli@fft.fr
- Grand Est : Jean-Charles DUBOIS jcdubois@fft.fr
- Hauts de France : Jacques BOUCHER jacques.boucher@fft.fr
- Ile de France : Frédéric CUGNOT fcugnot@fft.fr
- Normandie : Jimmy BERGEOT jimmy.bergeot@fft.fr
- Nouvelle Aquitaine : Jérome DUGAST jerome.dugast@fft.fr
- Occitanie : Michel ROUBELET mroubelet@fft.fr
- Pays de Loire : Patrick ERNOULT pernoult@fft.fr
- Provence Alpes Côte d'Azur : Romain BAZIRE rbazire@fft.fr

LIGUES ULTRAMARINES

- Guadeloupe : Loic MICHINEAU loic.michineau@fft.fr
- Guyane : Dimitri CONTOUT dimitri.contout@fft.fr
- Martinique : Jacques MUHEL jacques.muhel@fft.fr
- Nouvelle Calédonie : Alexis BEAUJEAN alexis.beaujean@fft.fr
- Réunion : Emmanuel BRARD emmanuel.brard@fft.fr

Direction Technique Nationale
Département des territoires

MERCI DE VOTRE ATTENTION